

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

Nombres de conseillers

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 10

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

**BATIMENTS
COMMUNAUX**

Sous-domaine :

URBANISME

OBJET :

**Projet de
réalisation d'un
local ASVP**

N° 10/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 23 Février à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 17 Février 2026

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Michel GREFFIER, Jean MAURY, Emmanuel COULONVAL, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC.

Absents excusés : Christine SANCHEZ, Vanessa SALANDINI, Christophe FOURES, Emilie BELUCHE.

Mr François DUVERT a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la mise en place d'un service dédié à la sécurité publique et le recrutement de l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), à compter du 1^{er} Mai 2026. Il convient d'aménager 1 local destiné à ce nouveau service.

Monsieur le Maire présente le projet de réalisation de ce futur local contenant 1 bureau, 1 salle de rangement et une réserve d'une contenance totale de 60m² et implanté dans la continuité des bâtiments du service technique.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir pris connaissance du dossier précité et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** la réalisation de ce nouveau local,
- **MANDATE** Monsieur le Maire à solliciter l'autorisation correspondante,
- **DIT** que le terrain d'assiette du bâtiment est de pleine propriété à la commune, référence cadastrale **AZ 30**,
- **DIT** que la desserte de ce bâtiment sera réalisée à partir des réseaux existants des bâtiments actuels,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à la présente demande.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,
Alain MARTY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20260223-20260223DEL10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2026
Publication : 25/02/2026

